

Docteur Robert ESKENAZI

SELARL de Chirurgiens dentistes

78 Bd Mireille Lauze

13010 Marseille

04-91-79-85-82

NÂ° FINESS 13402551

Fact: 29/09/2021.

Fin des soins le: 29/09/2021.

GALLI JEANINE

222 rue st pierre Bt F

13005 marseille

Date de naissance: 15/04/1948.

N° sécu.: 248041305538873

Mutuelle: MGEFI

N° de P.E.C. PEC 22248.

marseille le 29 Septembre 2021

Facture à acquitter, à l'établissement de santé, pour les soins dentaires de M. JEANINE GALLI. Vous trouverez le détail de ces soins ci-dessous. Dans le cadre du conventionnement qui nous lie, nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de la part prise en charge par la complémentaire santé (à régler à la Selarl des Chirurgiens Dentsites, Dr ESKENAZI Robert).

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
1	46	HBLD158	5-6-7-8 Couronne E-max	emax	R.M	550,00	120,00	84,00	416,00	50,00
2	46	HBLD745	Inlay core pour Rac Mod	emax	R.M	175,00	90,00	63,00	112,00	0,00
3	46	HBLD724	Provisoire pour Rac Mod	emax	R.M	60,00	10,00	7,00	53,00	0,00
Total:						785,00	220,00	154,00	581,00	50,00

**SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
DU BOULEVARD MIREILLE LAUZE**

78, Bd Mireille Lauze
13010 MARSEILLE
Tél. 04 91 79 85 82
477 882 605 R.C.S. Marseille



RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Réf. MGEFI : 34753498
PEC n° 22248

Praticien :

Nom : ESKENAZI ROBERT (134020551)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 03/08/2021
Date de fin de validité de la PEC : 30/01/2022
Date de péremption de la PEC : 30/01/2022

Bénéficiaire :

Nom : GALLI
Prénom : JEANINE
N° Sécurité sociale : 2 48 04 13 055 388
Date et rang de naissance : 15/04/1948 - 1
Nom de l'org. complémentaire : MGEFI

Taux : 70% Régime général

N° Dent	Nature de l'acte	Code CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
46	Couronne transitoire RAC modéré	CT1		60,00 €	10,00 €	7,00 €	53,00 €
46	Inlay core RAC modéré	IC1		175,00 €	90,00 €	63,00 €	112,00 €
46	Prothèse fixe RAC modéré	PF1		550,00 €	120,00 €	84,00 €	416,00 €

Montant total net TTC	785,00
Montant pris en charge par le régime obligatoire	154,00
Montant pris en charge par le régime complémentaire	581,00
Montant total à régler par l'assuré	50,00

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.

ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès de la MGEFI - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.